

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 11 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2^{ème} ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 03 mai 2021

Date affichage : 12 mai 2021

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 15 Pour : 15

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Marc LIONARD, Nathalie CHATEFAU et Gaëtan BUREAU

Etaient excusés : Claire RAMNEAU-LEGER, Lionel NORMANDIN, Didier MOUCHEBOEUF et Claude NEREAU

Monsieur Christophe METREAU a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Acquisition de deux parcelles dans le cadre du dossier « Défense Extérieure Contre l'Incendie » (DECI)

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que dans le cadre de la mise en place de la DECI sur le territoire, la commune doit procéder à des acquisitions de parcelles destiné à accueillir des points d'eau.

A cet effet, la commune doit acquérir deux parcelles sur la propriété DILLEMANN /cadastre 7 route du Grand Château, section D n° 985.

COMMUNE	SECTION ET NUMEROS	SUPERFICIE EXPRIMEE EN M ²
MONTGUYON	D 985	137

La superficie totale est 137 m².

Les frais de bornage et notariés seront à la charge de la collectivité.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'acquisition de la parcelle cadastrée D985 au prix de 685,00 euros soit 5,00 euros du mètre carré,
- **DECIDE** que les frais de bornage et notariés seront à la charge de la collectivité
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur Le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents nécessaires à cette opération.

**Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme**

**Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF**

